

Yerville. Une filière plâtre mise en place dans les déchetteries

Environnement. Une benne est installée dans les déchetteries de Doudeville et de Yerville

Suite à une demande du SMITVAD et la volonté de la communauté de communes de valoriser le maximum de déchets, une filière de valorisation a été mise en place le 29 juin dernier dans les déchetteries. Une benne est installée à Doudeville et Yerville, pour y déposer les déchets de plâtre : plaque de plâtre standard (blanche ou cartonnée gris), plaque de plâtre anti-feu (rose) ; plaque de plâtre hydrofuge (verte) ; plâtre haute résistance (jaune) ; plaque de plâtre "cloisons alvéolées" ; carreaux de plâtre ; plaques de plâtre avec carreaux en céramique ; plaque de plâtre avec polystyrène ; plaque de plâtre avec de la laine de roche ; plaques de plâtre avec rails métalliques attachés ; plafonds en lattis de bois et plâtre et sacs de plâtre en poudre. Sont refusés dans la filière plâtre : plaques de plâtre à base de ciment type board aquapanel, fermacell, briques, parpaings, blocs de construction recouverts d'une fine couche de plâtre ; blocs de béton cellulaire et sacs d'enduit. L'entreprise Baudelet assure le stockage du plâtre collecté et le transport vers le site de valorisation.

Réagir à cet article



<https://www.lecourriercauchois.fr/photos/1200/321826/>

Une benne couverte permettant de récupérer les déchets de plâtre a été installée dans les déchetteries de Doudeville et de Yerville

